

## AVIS PUBLIC

(Mise à jour 2022-06-17)

### AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS VENTE POUR TAXES 2022

L'avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Michel Côté, greffier-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Nicolet-Yamaska, ayant sa place d'affaires au 257-1 rue de Monseigneur-Courchesne à Nicolet, province de Québec, J3T 2C1, agissant aux présentes en vertu des dispositions des articles 1022 et suivants du *Code municipal* (R.L.R.Q., C-27.1) et des articles 511 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., C-19.) que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au Centre des arts populaires de Nicolet au 725, Boulevard Louis Fréchette, Nicolet, (725, Boulevard Louis Fréchette) le mardi VINGT-ET-UNIÈME jour de juin deux mille vingt-deux (21 juin 2022) à partir de DIX heures (10h00) pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, ainsi que des intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un (1) an. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter, avec tous les droits de subrogation, pouvant exister.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement au moment de l'adjudication, en argent comptant ou par traite bancaire. La MRC de Nicolet-Yamaska s'engage à rembourser par chèque, dans les meilleurs délais, la différence entre le montant de l'adjudication et le montant de la traite bancaire le cas échéant. Veuillez noter que des frais subséquents à la vente d'un minimum de 217 \$ seront ajoutés au prix d'adjudication, pour le greffier de la Cour Supérieure ainsi qu'un droit de 3 % du prix de vente au ministère des Finances. Veuillez noter qu'une lettre de garantie d'une institution bancaire ne sera pas acceptée.

Le Code civil, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994, impose au soussigné, l'obligation d'attester l'identité de celui (adjudicataire) qui achète pour non-paiement des taxes et frais par son nom, son lieu de naissance et sa date de naissance. Le soussigné, greffier-trésorier, ne pourra accepter comme adjudicataire que celui ou celle qui présentera une pièce d'identité jugée valable (certificat de naissance ou deux (2) pièces d'identité avec photo)

Les désignations ci-dessous énoncées sont approximatives et il incombe aux intéressés de vérifier les titres aux bureaux de la publicité des droits concernés.

VOIR la liste ci-après. Ladite liste étant partie intégrante de l'avis public.

### DÉSIGNATION

#### MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION

#### PROPRIÉTAIRE

Madame Marie-Noelle Paquiez  
Monsieur Roger Berthod  
2490, Rang 9  
Aston-Jonction (Québec)  
G0Z 1J0

Numéro(s) de lot(s) : 5 446 344

Total des taxes (sans les frais) : 2 303,08 \$

Un immeuble, avec construction, 2490, Rang 9, situé dans la municipalité de Aston-Jonction, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) CINQ MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-SIX MILLE TROIS CENT QUARANTE-QUATRE, 5 446 344, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 4 764,20 mètres carrés

Matricule : 0017 55 3386

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

### PROPRIÉTAIRE

Monsieur Jean-Nicolas Shooner-Pulfer  
585, 9ème Rang  
Wickham (Québec)  
J0C 1S0

Numéro(s) de lot(s) : 5 289 483

Total des taxes (sans les frais) : 15 016,65 \$

Un immeuble, sans construction, 549, rang du Haut-de-la-Rivière, situé dans la municipalité de Saint-François-du-Lac, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) CINQ MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-TROIS, 5 289 483, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 619,10 mètres carrés

Matricule : 6299 62 1894

---

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EULALIE

### PROPRIÉTAIRE

Monsieur Charles Jolicoeur  
605, route des Pins  
Sainte-Eulalie (Québec)  
G0Z 1E0

Numéro(s) de lot(s) : 5 445 480

Total des taxes (sans les frais) : 421,86 \$

Un immeuble, sans construction, route des Pins, situé dans la municipalité de Sainte-Eulalie, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) CINQ MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-CINQ MILLE QUATRE CENT QUATRE VINTGS, 5 445 480, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 40 550,10 mètres carrés

Matricule : 0311 49 2545

---

### PROPRIÉTAIRE

Monsieur Charles Jolicoeur  
605, route des Pins  
Sainte-Eulalie (Québec)  
G0Z 1E0

Numéro(s) de lot(s) : 5 445 477

Total des taxes (sans les frais) : 8 907,94\$

Un immeuble, avec construction, 605, route des Pins, situé dans la municipalité de Sainte-Eulalie, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) CINQ MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-CINQ MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-SEPT, 5 445 477, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 5 000 mètres carrés

Matricule : 0312 81 5708

---

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PERPÉTUE

### PROPRIÉTAIRE

Monsieur Jocelyn Rousseau  
4280, chemin Pont-Mitchell  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil(Québec)  
J0C 1A0

Numéro(s) de lot(s) : 5 232 044

Total des taxes (sans les frais) : 584,30 \$



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA

257-1, rue de Mgr-Courchesne  
Nicolet (Québec) J3T 2C1

Téléphone : (819) 519-2997  
Télécopieur : (819) 519-5367

[www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca](http://www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca)

Un immeuble, avec construction, 4976, rang Saint-Joseph, situé dans la municipalité de Sainte-Perpétue, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) CINQ MILLIONS DEUX CENT TRENTE-DEUX MILLE QUARANTE-QUATRE, 5 232 044, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 017,80 mètres carrés

Matricule : 8901 71 6364

---

Fait et donné à Nicolet, ce 17e jour du mois de juin 2022.

Michel Côté  
Directeur général et  
Greffier-trésorier